



**PROCÈS VERBAL
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
TENUE LE 17 DÉCEMBRE 2024, À 19H30,
AU CENTRE COMMUNAUTAIRE**

Sont présents les conseillers suivants :

M. Jacques Bruneau	Mme Francine Garneau
M. Denis Tanguay	M. Stéphane Fillion
M. Luc Lachance	M. Clément Fillion

Formant quorum sous la présidence de Mme Nadia Vallières, mairesse.

Est aussi présent : M. Carl Brochu
Directeur général/greffier-trésorier

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Nadia Vallières, mairesse, déclare la séance ouverte à 19h30.

2. ORDRE DU JOUR

180-12-2024

Il est proposé par Mme Francine Garneau appuyé par M. Stéphane Fillion et unanimement résolu par les conseillers

D'adopter l'ordre du jour suivant tel que présenté.

- 1) Ouverture de l'assemblée
- 2) Ordre du jour
- 3) Présentation du budget 2025 et du programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027
- 4) Période de questions
- 5) Adoption du budget 2025
- 6) Adoption du programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027
- 7) Levée de l'assemblée

3. PRÉSENTATION DU BUDGET 2025 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025-2026-2027

M. Clément Fillion, conseiller, présente le budget pour l'année financière 2025 ainsi que le programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

5. ADOPTION DU BUDGET 2025

181-12-2024

CONSIDÉRANT l'analyse faite par les membres du Conseil lors de la séance de travail du 9 décembre 2024 portant sur les prévisions budgétaires 2025.

Il est proposé par M. Luc Lachance
appuyé par Mme Francine Garneau
et unanimement résolu par les conseillers

D'adopter les prévisions budgétaires telles que soumises aux conseillers et aux personnes présentes dans la salle pour un budget équilibré de 1 142 344\$.

6. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025-2026-2027

182-12-2024

Il est proposé par M. Stéphane Fillion
appuyé par M. Denis Tanguay
et unanimement résolu par les conseillers

D'adopter le programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027.

7. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

183-12-2024

Il est proposé par M. Clément Fillion
et unanimement résolu par les conseillers

Que l'assemblée soit levée à 20h01.

Mairesse

Greffier-trésorier

« Je Nadia Vallières, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »